



AFCY

ASSOCIATION
FRANCO-CULTURELLE
DE YELLOWKNIFE

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle 2021-2022

37^e Assemblée générale

Tenue le mercredi 7 décembre 2022 à 19 h 30 au Elks Lodge #314

T : 867.873.3292

F : 867.873.2158

C : dgafcy@franco-nord.com

W : www.afcy.info

5016, 48^e Rue CP 1586,

succ. principale,

Yellowknife, TNO,

X1A 2P2, Canada

Présences :

Membres votants		Observateurs
Patrick Arseneault	Manon Savignac	Annie Larochelle
Simon Cloutier	Étienne Croteau	Nicolas Servel
Nancy Bélanger	Geneviève Charron	Raphaël Hamel
Dominique Poirier	Océane Coulaudoux	Patrice Lapointe
Michel Legault	Lisa Buisneault	Audrey Fournier
Anna Krizova	Carole Musialek	Caroline Lafontaine
Marie-Pierre Poirier	Yves Lécuyer	
Johnny Pitre	Angélique Ruzindana	
Oscar Aguirre		
Sylvie Savoie		

Employés : Maxime Joly, direction de l'AFCY, Batiste Foisy, responsable de la programmation des communications

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de l'assemblée forment quorum.

L'assemblée est déclarée ouverte à 19 h 34.

2. Nomination du président d'assemblée et du secrétaire d'assemblée

Etienne Croteau propose, appuyé par Sylvie Savoie :

« La nomination d'Annie Larochelle à titre de présidente d'assemblée pour l'AGA 2021-2022. »

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution_ AGA_07-12-2022_001

Michel Legault propose, appuyé par Simon Cloutier :
« La nomination de Laurence Bonin à titre de secrétaire d'assemblée. »
Proposition adoptée à l'unanimité
Résolution_ AGA_07-12-2022_002

3. Résolution spéciale

Étienne Croteau propose, appuyée par Geneviève Charron
« Que l'article 2.4.3 soit levé par l'AGA aux fins de permettre que l'AGA 2021-22 soit tenue le 7 décembre 2022, soit plus de six mois après la fin de l'exercice 2021-2022. »
Proposition adoptée à l'unanimité
Résolution_ AGA_07-12-2022_003

4. Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée montre l'ordre du jour à l'écran pour laisser le temps aux membres de le lire.

Changements à l'ordre du jour :

- Aucun changement n'est apporté à l'ordre du jour.

Simon Cloutier propose, appuyé par Étienne Croteau :
« L'adoption de l'ordre du jour sans modifications. »
Proposition adoptée à l'unanimité
Résolution_ AGA_07-12-2022_004

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2020-2021

Étienne Croteau propose, appuyé par Michel Legault :
« L'adoption du procès-verbal de l'AGA 2020-2021. »
Proposition adoptée à l'unanimité
Résolution_ AGA_07-12-2022_005

6. Dépôt et approbation des états financiers 2021-2022

Simon Cloutier, trésorier de l'AFCY, présente le rapport de l'auditeur et les résultats de l'année 2021-2022.

Les produits sont de 262 130 \$.

Les charges sont de 258 923 \$.

Le surplus est de 3 207 \$

Le total du passif et de l'actif net est de 176 320 \$.

Grevé d'affectation de 70 004 \$ transféré au non-grevé d'affectation (qui avait un déficit de 44 079 \$), total positif au non-grevé d'affectation de 30 261 \$.

Simon Cloutier propose, appuyé par Geneviève Charron :

« L'adoption des états financiers vérifiés au 31 mars 2022. »

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution_AGA_07-12-2022_006

7.1 Rapport de la présidence

Le président, Étienne Croteau, a livré un rapport oral, soulignant les points suivants :

- Expression d'un besoin urgent de financement et de ressources pour l'AFCY.
- Rappel du rôle central de l'AFCY dans la vie en français à Yellowknife
- Remerciements adressés à Maxime pour sa contribution au redressement des finances et de la programmation de l'organisation.
- Préoccupation concernant la charge de travail de la direction générale et la nécessité d'éviter son épuisement.
- Mention de l'ampleur des tâches administratives, incluant la gestion des partenariats, les demandes de financement et l'organisation d'événements.
- Notification de l'absence actuelle de financement pour maintenir le poste de responsable de la programmation.
- Insistance sur l'importance du soutien à l'AFCY, le retour à un seul employé après plus de 35 ans d'existence n'est pas envisageable.
- Appel à une collaboration accrue lors des rencontres des directions générales.
- Lecture d'une lettre envoyée aux bailleurs de fonds.
- Observations sur la disproportion entre l'envergure de la programmation de l'AFCY et ses ressources humaines et financières.
- Demande explicite de trois postes permanents et d'un espace plus grand pour permettre à la communauté de se réunir.

Manon Savignac : *À la lecture de cette lettre, j'en comprends qu'on remet en question le mode de financement de Patrimoine Canada?*

Étienne : *Nous ne remettons pas en question le mode de financement, mais la taille limitée de l'enveloppe. Cette lettre est un cri d'alarme qui s'adresse aux instances supérieures de Patrimoine canadien ; il y a un besoin de fonds supplémentaires à l'AFCY et aux TNO, et nous avons le devoir de le souligner.*

Manon Savignac: *Est-ce que les demandes de subventions des années précédentes comprenaient une demande pour débloquer des fonds pour avoir des nouvelles ressources et cela a été refusé?*

Maxime Joly : *Oui, des ressources additionnelles ont été demandées chaque année depuis mon entrée en poste en 2020, mais elles n'ont été que partiellement acceptées.*

Manon Savignac: *Quels étaient les arguments pour refuser les demandes de ressources supplémentaires?*

Caroline Lafontaine (Patrimoine canadien) : *L'enveloppe de financement des TNO est de 859 000 \$. C'est la limite de l'enveloppe et des analyses complexes qui détermine le montant des subventions. Patrimoine Canadien a significativement augmenté les ressources de l'ACFY au cours des dernières années.*

Maxime Joly : *Tel que mon rapport au point suivant le soulignera, nous avons constaté une augmentation des ressources, et nous en sommes reconnaissants. Celles-ci demeurent toutefois insuffisantes, car il nous sera impossible de maintenir notre deuxième ressource après le 31 mars avec le financement actuel. Une situation d'autant plus inacceptable que nous livrons l'essentiel de la vie socioculturelle en français dans la capitale des TNO.*

7.1 Rapport de la direction

Maxime Joly présente un rapport faisant un retour sur l'exercice 2021-2022, mais avec une mise à jour de la situation actuelle et des pistes de développement et considérations pour le futur. Voir le rapport déposé.

Note : le rapport n'a pas été divulgué au CA avant l'AGA, il n'engage que la direction.

8. Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2022-2023

Simon Cloutier propose Bergeron & Compagnie, appuyé par Geneviève Charron :
« La nomination de la firme comptable Bergeron & Co. pour l'exercice financier 2022-2023 »

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution_ AGA_07-12-2022_007

9. Élections du conseil d'administration

9.1 Nomination de la présidence d'élection et d'un scrutateur

Étienne Croteau propose, appuyé par Simon Cloutier :

« Annie Larochelle comme présidente d'élection »

Simon Cloutier propose, appuyé par Geneviève Charron

« Nicolas Servel comme scrutateur »

Étienne fait une mise en contexte et Annie explique la procédure pour le vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution_ AGA_07-12-2022_008

9.2 Nomination de la présidence du conseil

Annie annonce l'ouverture de la période de nomination qui sera suivie d'un vote au besoin.

Étienne Croteau, appuyé par Michel Legault :

« La candidature de Geneviève Charron au poste de présidente. »

Geneviève accepte la mise en candidature.

Aucune autre candidature.

Geneviève est élue par acclamation.

9.3 Nomination de la vice-présidence du conseil

Annie annonce l'ouverture de la période de nomination qui sera suivie d'un vote au besoin.

Sylvie Savoie propose, appuyée par Océane Coulaudoux :

« La candidature de Laurence Bonin au poste de vice-présidente. »

Laurence accepte la mise en candidature.

Aucune autre candidature

Laurence Bonin est élue par acclamation

9.4 Nomination des administrateurs du conseil

Simon Cloutier propose Michel Legault, appuyé par Laurence Bonin :

« La candidature de Michel Legault au poste d'administrateur. »

Michel accepte la mise en candidature.

Océane Coulaudoux propose Sylvie Savoie, appuyé par Michel Legault :
« La candidature de Sylvie Savoie au poste d'administratrice. »
Sylvie accepte la mise en candidature.

Sylvie Savoie propose Simon Cloutier, appuyé par Michel Legault :
« La candidature de Simon Cloutier au poste d'administrateur. »
Simon accepte la mise en candidature.

Laurence Bonin propose Sheryl Boily, appuyé par Simon Cloutier :
« La candidature de Sheryl Boily au poste d'administratrice. »
Sheryl accepte la mise en candidature.

Geneviève Charron propose Anna Krizova, appuyé par Sylvie Savoie :
« La candidature de Anna Krizova au poste d'administratrice. »
Anna accepte la mise en candidature.

Le président d'élection demande si l'assemblée a d'autres mises en candidature. Il n'y a pas d'autres propositions.

Tous sont élus par acclamation.

Geneviève Charron est élue par acclamation à titre de présidente pour un mandat de 2 ans.

Laurence Bonin est élue à titre de vice-présidente pour un mandat de 1 an.

Michel Legault, Sylvie Savoie, Simon Cloutier, Sheryl Boily, Anna Krizova, sont élues à titre d'administratrices/d'administrateurs. Deux mandats d'un an et trois mandats de deux ans; ceux-ci seront départagés lors de la première réunion du CA.

Résolution_AGA_07-12-2022_09

Le président d'élection remercie les membres sortants du conseil d'administration.
Le président sortant a un grand souhait de plus de collaboration entre les organismes.

10. Varia

a. Questions du public

Il n'y a aucune question du public.

11. Levée de l'assemblée

Geneviève Charron propose et Laurence Bonin appuie la levée de l'assemblée à 20 h 46.